

## **ASSAINISSEMENT DES VILLAGES DU VILLARET ET DE MONTGIROD**

Madame Claudine TRAISSARD (adjointe à l'urbanisme) présente le résultat émanant de la révision du schéma directeur d'assainissement de Montgirod-Centron établi en septembre 2014 par l'Agence Alp'Epur. Il est proposé de passer en assainissement collectif les deux villages de Montgirod et du Villaret par l'installation de deux STEP indépendantes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce choix, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de recherche d'un maître d'œuvre.

## **SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur Sylvain CYPRIEN (adjoint chargé des affaires scolaires) fait part d'une demande de subvention de l'Ecole pour un voyage scolaire à Lescheraines le 18 et 19 juin 2015. Le coût du voyage s'élève à 5500.00 €. Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 1000.00 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention exceptionnelle.

## **CONVENTION D'OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LA GYM SENIORS**

Madame Sarah VIZIER, professeur de sports, sollicite la commune afin que la salle polyvalente soit mise à sa disposition pour assurer la gymnastique des séniors de la Commune chaque vendredi matin de 9h à 10h.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle polyvalente de Centron au prix de 40.00 € par mois.

## **DROIT DE PREMPTION**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un dossier de déclaration d'intention d'aliéner déposé par Maître Tristan BOULLE, Notaire à Aime (73210).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

- Section G n° 1543 au lieu-dit " Centron", pour une contenance respective de 51 m<sup>2</sup>.
- Section G n° 1540 au lieu-dit " Centron", pour une contenance respective de 15 m<sup>2</sup>.
- Section G n° 1548 au lieu-dit " Centron", pour une contenance respective de 343 m<sup>2</sup>.
- Section G n° 1550 au lieu-dit " Centron", pour une contenance respective de 303 m<sup>2</sup>.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MONTGIROD

Session Ordinaire

DEPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

SEANCE DU 19 novembre 2014  
L'an deux mil quatorze  
et le 19 novembre à 19 H 30

Date de la  
convocation  
12/11/2014

légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de :  
Monsieur Laurent HUREAU, Maire ;

Date de l'affichage  
12/11/2014

Etaient présents :  
TRAISSARD Claudine, CYPRIEN Sylvain, BONNEVIE Victor,  
SCHENESSE ép. BRUN Daisy, DECORTE Pascal, PETRAU Dominique.

Etaient absents excusés : DOCHE Jean-Claude donne pouvoir à  
BONNEVIE Victor, MEIGNAN Damien

Nombre de conseillers 11  
En exercice : 09  
Présents : 07  
Votants 08

Formant la majorité des membres en exercice

Madame TRAISSARD Claudine a été élue secrétaire.

**OBJET : Choix du type d'assainissement pour les villages du Villaret et de Montgirod et lancement de la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la décision de réaliser les travaux suivants : création d'assainissement collectif sur le Villaret et Montgirod. Ces travaux sont estimés à 355 000 € HT et pour la conduite de ceux-ci, un bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre est nécessaire et un Marché A Procédure Adapté (M.A.P.A) doit être lancé.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✚ **ACCEPTE** la recherche d'un maître d'œuvre par le biais d'un M.A.P.A.
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la procédure et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
A Montgirod, le 19/11/2014

Le Maire,  
Laurent HUREAU



Accusé de réception en préfecture  
073-217301696-20141119-201411005-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2014  
Date de réception préfecture : 15/12/2014